



Litige sur un accrochage de voiture

Par **cinelle**, le **19/03/2009** à **20:36**

bonsoir, le 6 février, j'ai accroché une voiture et fait un éclat de peinture sur le pare choc. j'ai laissé un mot. le propriétaire m'a contacté et m'a dit qu'il allait montrer sa voiture a un garage. 3 semaines plus tard il me rappelle et me dit que a priori il y en aurait pour 300e de peinture. on se met d'accord pour que je trouve un garage moins cher. je le rappelle et lui dit que j'ai trouvé, qu'il n'a plus qu'à venir. il me laisse encore sans nouvelle pendant 8 jours. quand il me rappelle je ne suis plus d'accord pour payer car cela fait déjà plus de 5 semaines que j'attends. la police m'a dit de faire une mention de main courante, ce que j'ai fait. avec cela je suis censé ne risquer rien. est-il sûr que les personnes ne peuvent rien faire contre moi étant donné que le délai de 5 jours depuis le sinistre est dépassé?

merci beaucoup
cordialement

Par **chaber**, le **20/03/2009** à **01:25**

Bonjour,
Le délai de 5 jours, selon les conditions générales, est applicable pour votre déclaration à votre assureur.

Par **cinelle**, le **20/03/2009** à **08:34**

merci bcp pour votre réponse.
cordialement

Par **jeetendra**, le **20/03/2009** à **08:48**

bonjour, comme le souligne mon confrère chaber, le délai de déclaration de sinistre de 5 jours, c'est vis à vis de votre propre assureur pour déclarer votre sinistre.

[fluo]Vous aurez du faire un constat amiable et l'envoyer à votre assureur[/fluo], vis à vis de l'autre automobiliste vous etes tenus à réparation, votre responsabilité civile est engagée.

Comme il n'y a pas de constat, ce sera votre parole contre celle de l'autre conducteur, s'il est malhonnête il va exagérer les dégats et réclamer plus, donc [fluo]prudence[/fluo], cordialement

Par **cinelle**, le **20/03/2009** à **09:20**

la police nationale m'a dit qu'en faisant une mention de main courante j'étais protégée et que l'autre automobiliste ne pouvait plus rien faire contre moi étant donné que le délai de 5 jours est dépassé. est ce vrai? merci